

DVC 626A (M314). *Editio minor* É. Lhôte, ericlhote@hotmail.fr, Paris le 29/6/2023.

Datation : ca 425-400 : alphabet aussi peu caractérisé que celui de 1030A, qu'on a daté de ca 450-400, mais le style est moins archaïque.

πὲρ τὸ δ[ὄλῶ]
ἔ ᾗ(γ)ἔν ;

Interprétation DVC
ᾗ(γ)ἔν : AEN

Au sujet de mon esclave (affranchi, est-il préférable) de le ramener en esclavage ?

Il est probable, comme le suggèrent les éditeurs, que 626A et 1030A portent sur le même sujet, à savoir un affranchi qui n'a pas respecté ses obligations, par exemple celle de παραμονή, et que le maître peut ramener en esclavage. Cependant, les formulations sont différentes, et ᾗγειν n'a pas le même sens dans les deux inscriptions : sens juridique dans 1030, et sens trivial dans 626. L'expression ᾗγειν εἰς δουλείαν est banale, et, absolument, ᾗγειν comporte souvent une idée de force, de violence : ᾗγειν καὶ φέρειν « piller, dévaster ».

Il se peut que l'omission du γ dans ᾗ(γ)ἔν trahisse un relâchement d'articulation, cf. *LOD* p. 395, avec θυατέρα pour θυγατέρα, et HI corrigé par le graveur lui-même en γῆι.